



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°35/2019

Dans le cadre du projet de la mise à niveau des espaces verts, la Municipalité de Tunis lance un appel d'offres pour l'exécution des travaux de réhabilitation des espaces verts de la ville de Tunis répartis comme suit:

- **Lot n°1:** Travaux de réaménagement des places et des espaces verts
- **Lot n°2:** Travaux de clôture des espaces verts
- **Lot n°3:** Travaux d'éclairage des espaces verts
- **Lot n°4:** Travaux de la pose de mobiliers et équipements des jeux aux espaces verts
- **Lot n°5:** Travaux d'aménagement de talus a Bir Aniba

Les entreprises intéressés qui disposent d'un agrément ou du cahier des charges spécialité «**VRD0**» catégorie **1** et plus pour le lot n°1 et «**B0**» catégorie **1** et plus pour le lot n°2 et 5 et «**B2**» catégorie **2** et plus **ou** «**R4**» catégorie **4** et plus pour le lot n°3, approuvés par le Ministère de l'Equipement et de l'Habitat, peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres et le retirer tous les jours ouvrables pendant l'horaire administratif à la Direction des Parcs et Espaces Verts sis à la Pépinière municipale El Agba GP5 Km 5.5 par Denden après paiement d'un montant de 50 dinars.

Les soumissions doivent être placées sous triple enveloppes cachetées.

L'enveloppe extérieure qui doit porter l'indication «À ne pas ouvrir, appel d'offres n°35/2019 pour l'exécution des travaux de réhabilitation des espaces verts de la ville de Tunis lot n°...» contiendra outre les pièces administratives requises mentionnées à l'article 6-1 du CCAP, le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des prescriptions techniques signés ainsi que le cautionnement provisoire d'un montant correspondant à chaque lot conformément à l'article 12 du CCAP valables **120** jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Cette enveloppe doit contenir deux enveloppes intérieures :

- une 1^{ère} enveloppe intérieure (une offre financière pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention «**offre financière lot n° ...**» contiendra les pièces financières indiquées à l'article 6-3 du CCAP que l'intéressé a retirées de l'administration complétées et signées.

- une 2^{ème} enveloppe intérieure (une offre technique pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention «**offre technique lot n° ...**» contiendra les pièces techniques indiquées à l'article 6-2 du CCAP.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapide poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah –Cedex 1080 Tunis, ou **en mains propres contre récépissé au Bureau d'ordre Central au plus tard le 15 août 2019 à 10h.**

La date de la réception au bureau d'ordre central fait foi.

La séance d'ouverture des offres est publique, seuls les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent y assister. La séance d'ouverture des offres sera tenue le même jour, le 15 août 2019 à 10h30 à l'Hôtel de Ville la Kasbah à la salle des réunions "Bloc B".

L'ouverture des offres techniques et financières se fera au cours de la même séance. P

